

RENATURER LES LIEUX ÉDUCATIFS : VERS UNE DÉBITUMISATION DES COURS D'ÉCOLE ET POUR UNE ÉDUCATION DEHORS

DE L'INTENTION À LA RÉALISATION, QUELLES SONT LES ÉTAPES CLÉS POUR RÉUSSIR UN PROJET DE RENATURATION DES LIEUX ÉDUCATIFS ?

DATES DE LA FORMATION

> Du 13 au 15 octobre 2026

PRIX DE LA FORMATION

> 730 € net [pour les trois jours]

Forfait global*

> 956 € net [pour les trois jours]

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix

Tél. : 02 54 20 99 07

formation@domaine-chaumont.fr

Etudes et expériences se multiplient, en France et dans le monde, pour rendre compte que l'éloignement des enfants de la nature a des effets négatifs sur leur santé, et leur développement psychomoteur. En parallèle, la nécessaire adaptation aux dérèglements climatiques, et la lutte contre l'effondrement de la biodiversité, plaident en faveur d'une ample renaturation de tous nos cadres de vie.

Les cours d'écoles et autres lieux éducatifs français sont à la croisée de ces enjeux. Il s'agit donc de végétaliser les lieux publics et emblématiques, autant que de réorienter les pratiques éducatives vers des approches renaturées.

La transformation se doit d'être radicale. Elle engage dans la durée et demande l'adhésion de tous les citoyens ; les professionnels [élus, enseignants, éducateurs...] comme les particuliers [parents, administrés...]. Ce qui implique des démarches et des actions nécessairement collectives et participatives. De l'intention à la réalisation, cette formation vous permettra de prendre connaissance des enjeux et des étapes clés pour réussir les projets pour vos lieux éducatifs.

À l'issue de cette formation, vous saurez...

- > Identifier les principaux enjeux qui gravitent autour de cette thématique.
- > Planifier les grandes étapes pour réussir un projet de renaturation de lieux éducatifs.
- > Maîtriser les aspects techniques pour mettre en place votre projet.

INTERVENANT(E)S

Etienne VAZZANINO

Arrivé au paysage par l'urbanisme, il accorde une importance toute particulière au respect des dynamiques existantes des lieux, au terrain et à la manière d'y dessiner et concevoir directement le projet. Diplômé de de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, il est engagé dans une démarche humble et à l'écoute du site et de ses habitants. Favorisant la place d'une nature "libre" dans ses projets, il propose d'accompagner les collectivités vers des aménagements écologiques et sensibles en mettant en avant les thèmes du réemploi et des dynamiques végétales. Il a été lauréat du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire en 2021 avec son jardin "Le jardin zèbre", qui a reçu le prix du design.

Marion MOUSSET

Aujourd'hui formatrice professionnelle et animatrice culinaire indépendante, elle a été, auparavant, éducatrice spécialisée dans diverses institutions (IME, MECS, Foyer de Vie et Post-cure) pendant 15 ans. Elle se reconvertit en 2008, avec un Brevet Professionnel en maraîchage biologique, afin d'œuvrer à la sensibilisation du grand public au Jardinage Naturel. C'est en montant l'association "Terre Commune" pour accompagner communes et bailleurs dans leurs projets de Jardins Partagés, qu'elle entre en action. Formatrice au Domaine de Chaumont-sur-Loire depuis 2018, elle coordonne et co-anime le module de base et la formation Animation de la thématique Jardin de Soins et de Santé.

RENATURER LES LIEUX ÉDUCATIFS : VERS UNE DÉBITUMISATION DES COURS D'ÉCOLE ET POUR UNE ÉDUCATION DEHORS

PROGRAMME DE LA FORMATION

13 OCTOBRE

Etienne Vazzanino et Marion Mousset

MATIN

- > Présentation des participants et de leurs attendus de formation.
- > Travail sur les premières représentations des participants.
- > Débat sur la santé des enfants : quelle est la réalité aujourd'hui ?
- > Découvrir les grands enjeux autour de la question de la renaturation des cours d'école (les nécessités de développement et les capacités d'apprentissages des enfants par une approche sensible).

APRÈS-MIDI

- > Répertorier les grands enjeux : la santé physique et psychique des enfants, la citoyenneté/participation citoyenne, la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique, etc.
- > La concertation des différentes parties impliquées dans le projet : pourquoi et comment ?

14 OCTOBRE

Etienne Vazzanino et Marion Mousset

MATIN

- > Questionner le "risque 0" et tendre vers la culture du risque assumé : de la cour d'école aussi sûre que possible à la cour aussi sûre que nécessaire.
- > Cas d'école. Découverte d'un projet de renaturation : des prémices à la réalisation.

APRÈS-MIDI

- > Découvrir des aménagements publics favorisant le réemploi des matériaux pour s'inspirer et reproduire dans les écoles.
- > Travail collectif - Concevoir en groupe une renaturation : découvrir le lieu, découvrir les intentions et la matérialisation du projet.

15 OCTOBRE

Etienne Vazzanino et Marion Mousset

MATIN

- > Travail collectif (suite)- Affiner l'esquisse et expérimenter des outils de représentation d'un projet.
- > Présenter son travail et apprendre à organiser sa communication.

APRÈS-MIDI

- > Comment transposer ces projets dans vos collectivités ?
- > Échanger autour des réalisations des autres stagiaires.

Bilan, synthèse et évaluation de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

Responsables de service, techniciens et agents des secteurs publics et privés en charge de la conception, la création et la maintenance des aménagements paysagers.

